

CHAPITRE 5

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES MÉNAGES ET DIFFÉRENCIATION DES MODÈLES FAMILIAUX EN CÔTE-D'IVOIRE 1975 - 1993

Patrice VIMARD

Directeur de recherche à l'ORSTOM, ETS¹, LPE²-Marseille

et

Sombo N'CHO

Sous-directeur à l'Institut national de la statistique, Abidjan

Introduction

Pendant longtemps, la théorie fonctionnaliste de la famille a primé. Selon cette théorie, exprimée principalement par Talcott Parsons (1955) à partir de l'exemple des États-Unis, le passage de la famille étendue traditionnelle à la famille nucléaire moderne découlait de la modernisation sociale et des phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation qui distendaient les réseaux familiaux et segmentaient les familles étendues d'autrefois en autant d'unités que de couples. Cette théorie considérait la famille nucléaire comme la forme la plus en adéquation avec les éléments constitutifs d'une société moderne : monétarisation des rapports de production et des rapports sociaux, autonomie des agents économiques, mobilité sociale et spatiale des travailleurs.

¹ Équipe de recherche "Transition de la fécondité et santé de la reproduction".

² Laboratoire Population-Environnement.

Depuis, de nombreuses études, ayant une perspective plus relativiste et plus historique, ont permis de nuancer (Goode, 1963) ou d'infirmer cette théorie (Rao, 1973), en insistant davantage sur les capacités d'action et de résistance des familles face aux bouleversements sociaux et économiques, que sur leur inertie. En définitive, pas plus que la famille étendue n'a été le modèle exclusif de la famille ancienne, le ménage nucléaire n'est la forme universelle et définitive de la famille moderne. Et d'autres types familiaux sont apparus dans les pays industriels développés dans la période contemporaine (Shorter, 1977), au moment où différentes formes de famille étendue montraient leurs capacités d'adaptation et d'intégration à des sociétés en voie d'urbanisation et de modernisation, notamment en Afrique (Oke, 1986 ; Osmont, 1981).

Aujourd'hui, deux thèses semblent s'affronter quant à cette suite de transformations des modèles familiaux dans les pays développés. L'une, émise par Edouard Shorter (1977), conclut à une évolution vers un modèle unique de famille : "la famille post-moderne" constituée par un couple, sujet à de fréquentes ruptures et privé de tout satellite à l'exception des tous jeunes enfants et des parents vaguement en retrait. L'autre thèse penche pour l'émergence d'une pluralité de modèles familiaux fondés sur plusieurs formes stables de solidarités conjugales et de relations entre parents et enfants. Elle est défendue notamment par Louis Roussel (1986), à partir d'une analyse de la pluralité des types de ménage dans les sociétés ouest-européennes et nord-américaines, montrant la forte diminution de la fréquence des couples mariés avec enfants mineurs et la croissance d'autres types de ménage : personnes vivant seules, parents uniques avec enfants, couples de cohabitants non mariés.

L'ensemble de ces approches théoriques fournissent les éléments d'un débat sur l'évolution actuelle de la famille et sur son devenir. Ce débat, qui concerne également les pays en voie de modernisation qui subissent de profondes transformations de leurs structures familiales³, prend toute son importance dans les pays d'Afrique sub-saharienne où les systèmes de parenté avaient une fonction structurante particulièrement forte dans les sociétés traditionnelles.

À cet égard les questions suivantes se doivent d'être posées pour apprécier les formes actuelles de la famille et leurs effets sociaux : a) quel est le degré de permanence des formes familiales élargies et, en corollaire, l'importance de la nucléarisation des familles ? Observe-t-on la présence de types de famille exprimant une certaine déstructuration familiale, comme les personnes vivant seules et les familles monoparentales ? Peut-on constater la primauté d'un modèle unique (ou nettement dominant) de famille ou, au contraire, la coexistence d'une pluralité de

³ Pour ce qui concerne les transformations familiales dans les pays en développement on pourra notamment se reporter aux articles de Carmen Bernand et Serge Gruzinski, Jean-Pierre Dozon, Philippe Fargues et Roland Lardinois, qui traitent respectivement de l'Amérique latine, l'Afrique noire, le Monde arabe et l'Inde, dans l'ouvrage de André Burguière *et al.* sur "L'histoire de la famille" (1986).

modèles ? Existe-t-il des différences selon les groupes de population, en fonction de leur appartenance sociale, de leur sphère de production ou de leur situation économique ?

Afin de répondre à ces questions, nous avons privilégié la Côte-d'Ivoire, pays pour lequel nous possédons plusieurs sources de données nationales depuis 1975 qui ont déjà permis de cerner certaines caractéristiques et évolutions de structures familiales comme le noyau familial et le ménage. Ainsi l'analyse des données de l'enquête ivoirienne à passages répétés de 1977-1978 a-t-elle fourni différentes conclusions desquelles nous pouvons tirer les éléments principaux suivants : *"La famille nucléaire se révèle... comme la forme prépondérante qui détermine pour une large part la structure des noyaux familiaux comme le cycle de vie familiale des individus. Elle possède une prééminence différente selon les populations, plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain, et variable selon les caractères démographiques du chef de l'unité, inexistante pour les femmes et affaiblie pour les hommes les plus jeunes et les plus âgés. À côté de cette unité de type nucléaire, on distingue également des formes secondaires largement diffusées, telles par exemple la famille monoparentale dirigée par une femme, les unités non-familiales et on relève l'importance des liens interindividuels qui s'établissent hors du composant nucléaire proprement dit, entre parents ou entre non-parents. Ces structures familiales qui contredisent le caractère exclusif de la famille nucléaire procèdent essentiellement de l'activation des solidarités au sein des familles étendues, du développement de structures de coresidence extra-familiales, de l'autonomie des femmes et de l'émergence de nouvelles formes parentales"* (Vimard et N'Cho, 1988).

Ces conclusions, établies en prenant le noyau familial comme unité statistique, se trouvaient confirmées par des observations considérant des unités collectives plus larges comme les ménages ou les groupes domestiques en milieu urbain (Antoine et Herry, 1983) ou en zone rurale (Vimard, 1987). Elles se trouvent précisées par une analyse de la structure des ménages au recensement général de 1988, qui a également mis en évidence des modes de structuration des ménages relativement distincts selon les groupes socio-économiques, lesquels se trouvent ainsi définis par un mode particulier d'agrégation résidentielle de leur parentèle (Vimard et N'Cho, 1993).

Face à ces différents constats, relativement concordants, il apparaît utile de rechercher une vision plus complète de l'évolution de la structure des ménages afin d'apprécier l'ancienneté et les transformations des différents modèles familiaux et des principes de structuration des ménages à l'œuvre dans les communautés résidant en Côte-d'Ivoire. Par l'analyse qui suit, il s'agit d'estimer, au niveau général et dans les différents groupes de population en présence, le degré d'émergence des différents phénomènes qui participent tous d'un relatif émiettement du tissu démographique de leur société : croissance des ménages d'une seule personne, concentration des

ménages sur le composant nucléaire⁴, et même sur le noyau mère-enfant, instabilité du noyau conjugal ; phénomènes qui s'imposent depuis une vingtaine d'années dans les pays industrialisés, mais qui peuvent être également appréhendés dans une certaine mesure dans les pays en développement. Il s'agit également d'apprécier la pertinence de certaines évolutions caractéristiques du maintien, voire de la réactivation, de solidarités familiales qui s'expriment dans la permanence de structures élargies, telles qu'elles ont pu être notées dans les sociétés africaines (Locoh, 1988 ; Vimard, 1993).

1. L'évolution de la composition des ménages

Trois fichiers de population ont été utilisés pour cette analyse : deux recensements de la Côte-d'Ivoire, le recensement général de la population de 1975, le recensement général de la population et de l'habitat de 1988, et l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation de 1993. Pour les recensements, des échantillons ont été constitués à partir des fichiers d'ensemble de la population, par le tirage d'un certain nombre de districts, de manière aléatoire, avec un taux de sondage de 1/30 en 1975 et de 1/35 en 1988. Pour l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation, c'est l'échantillon de l'enquête, constitué à partir d'un tirage à deux degrés de districts de recensement délimités en 1988, qui a été utilisé. Il a été analysé en utilisant les coefficients de pondération attribués à chaque district⁵.

Les fichiers sur les ménages comprennent, en 1975, 34 842 ménages, représentant une population de 191 191 résidents de droit ; en 1988, 44 622 ménages, représentant une population de 269 623 résidents de droit ; en 1993, 13 289 ménages observés, représentant une population de 69 902 résidents de droit⁶.

⁴ Dans ce qui suit, le noyau familial et le composant nucléaire désignent aussi bien des unités conjugales monogames que polygames.

⁵ Le recensement de la population de 1975, celui de 1988 et l'enquête de 1993 ont été réalisés par l'Institut national de la statistique de Côte-d'Ivoire (anciennement Direction de la statistique). La présente analyse, qui participe d'une collaboration ancienne entre cet institut et l'ORSTOM, a été développée dans le cadre d'un programme de recherche pluri-institutionnel sur "l'évolution des structures familiales en Afrique" qui bénéficie du soutien financier du Ministère français de la coopération.

⁶ On trouvera en annexe les définitions du ménage dans les différentes opérations. La constitution des fichiers "ménage" a été réalisée à l'aide du logiciel SANDCO "Système pour l'analyse des données collectives" (Chevaugon et Vimard, 1990).

a) Évolution générale de la composition des ménages

Durant la période d'observation, l'évolution de la composition des ménages est marquée par une augmentation de la taille moyenne de ces unités collectives entre 1975 et 1988 (de 5,5 à 6 personnes), puis par une décroissance entre 1988 et 1993 (de 6 à 5,2 personnes). Ces évolutions successives et contradictoires de la taille moyenne de l'ensemble des ménages concernent également les ménages de deux personnes et plus : 6,4 en 1975, 6,8 en 1988 et 6,1 en 1993 (tableau 1). Ces tendances globales semblent correspondre à certaines observations des économistes et des sociologues sur la société ivoirienne. Ceux-ci ont noté le développement de la solidarité familiale, comportant un accueil des plus déshérités dans les ménages plus aisés, dans la première partie de la crise et un affaiblissement de ces solidarités lorsque la crise perdure ou s'intensifie (Vidal et Le Pape, 1986 ; Jarret et Mahieu, 1991). Mais il faut être prudent sur la correspondance dans le temps de tels parallèles : 1988 apparaît dans nos données statistiques comme l'apogée de la fonction d'accueil, bien que des phénomènes "d'expulsion" de personnes accueillies aient pu y être déjà notés dans des ménages abidjanais (Vidal et Le Pape, 1986). De même, 1993 nous indique un reflux statistique de cet accueil bien que l'on ait pu observer à cette période une relative amélioration de la situation économique dans certains secteurs d'activité.

D'autres tendances méritent d'être signalées. Si l'on observe les ménages de deux personnes et plus, éliminant ainsi l'effet de la variation de la part des ménages d'une seule personne, sur laquelle nous reviendrons, le composant familial est stable entre 1975 et 1988 (6,1) mais il décroît légèrement ensuite à 5,9 en 1993. À l'intérieur de ce composant familial, les différentes catégories de parents subissent de faibles évolutions entre 1975 et 1993, parmi lesquelles il faut relever la baisse de l'effectif moyen de conjoints (de 1,2 à 0,9) et d'enfants (2,9 à 2,7) et l'accroissement de celui des autres parents (de 1,0 à 1,3), dénotant une certaine dénucléarisation de ce composant. L'effectif moyen d'individus sans parenté évolue quant à lui fortement de 0,3 en 1975 à 0,7 en 1988 et 0,2 en 1993 et représente une part importante de l'évolution de la taille moyenne des ménages.

Cette stabilité du composant familial s'accompagne de trois évolutions de la population des chefs de ménage. Tout d'abord on note une légère progression de la part des ménages d'une personne (17,1 % en 1993, après une pointe à 17,9 % en 1988, contre 16,6 % en 1975). Ensuite, on relève une augmentation importante de l'âge moyen des chefs de ménage : de 37,9 ans à 42,7 ans ; augmentation qui concerne à la fois les chefs de ménage masculins et féminins. Enfin la troisième évolution, que l'on doit considérer comme la plus marquante, est l'accroissement régulier, bien que plus faible durant la période récente, des ménages dirigés par une femme : 7,4 % en 1975, 15,1 % en 1988 et 16,4 % en 1993. La proportion des ménages de chef féminin a par conséquent plus que doublé en 18 ans. Cette croissance est par ailleurs beaucoup plus nette dans les ménages de deux personnes

et plus (de 6,1 % en 1975 à 15,9 % en 1993), que dans les ménages de personnes seules (de 14 % en 1975 à 19 % en 1993) (tableau A1 en annexe).

Tableau 1. Évolution des grandes caractéristiques des ménages en Côte-d'Ivoire

Indicateur	1975	1988	1993
Taille moyenne (ensemble des ménages)	5,5	6,0	5,2
Proportion (%) des ménages d'une seule personne	16,6	17,9	17,1
Composition des ménages de 2 personnes et plus			
Conjoint	1,2	0,9	0,9
Enfant	2,9	2,7	2,7
Autre parent	1,0	1,5	1,3
Sans parenté	0,3	0,7	0,2
Total	6,4	6,8	6,1
Âge moyen des chefs de ménage :			
Ensemble	37,9	41,0	42,7
Homme	37,9	40,8	42,4
Femme	38,6	42,3	44,2
Proportion (%) de ménages dirigés par une femme	7,4	15,1	16,4
Échantillon analysé :			
Effectif de la population	191 191	269 623	69 902
Effectif des ménages	34 842	44 622	13 289

b) Composition des ménages et sexe du chef de ménage

L'importance croissante des ménages dirigés par une femme justifie un intérêt particulier pour les différences de composition des ménages selon le sexe de leur responsable (tableau 2). En portant notre observation sur les unités de deux personnes ou plus, les ménages de responsable féminin⁷ se caractérisent vis à vis de ceux dirigés par un homme par :

- un effectif total nettement inférieur : 4,7 contre 6,4 en 1993 ;
- la quasi absence de conjoint, dans la mesure où ces femmes chefs de ménage sont le plus souvent veuves ou divorcées ;
- un nombre moyen d'enfants inférieur, autour de 2 enfants environ contre 2,9 pour les ménages de responsable masculin ;

⁷ Les femmes chef de ménage sont légèrement plus âgées que les hommes chefs de ménage (en 1993, 44,2 ans contre 42,4 ans) et sont responsables de ménages depuis moins longtemps que ceux-ci.

- un nombre moyen d'autres parents supérieur : 1,7 contre 1,2 en 1993.

En revanche, l'effectif d'individus non apparentés au chef de ménage est comparable. Les ménages dirigés par une femme se caractérisent ainsi par une cellule biologique plus restreinte, de par l'absence de conjoint et des enfants moins nombreux, et une extension supérieure à la parentèle. L'évolution de la taille moyenne entre 1975 et 1993 est comparable : croissance jusqu'en 1988, décroissance ensuite. Mais sur l'ensemble de la période, la taille moyenne des ménages est stable lorsqu'ils sont dirigés par une femme et elle diminue très légèrement s'ils sont dirigés par un homme (6,5 à 6,4).

Ces évolutions par sexe permettent de constater que la baisse de la taille moyenne de l'ensemble des ménages entre les deux dates d'observation procède davantage de la croissance de la part de ménages dirigés par une femme dans l'ensemble des ménages, que par la diminution des effectifs moyens pour chaque catégorie de chef de ménage.

Tableau 2. Composantes des ménages selon le sexe du chef de ménage (ménages de 2 personnes et plus). Côte-d'Ivoire

Recensement ou enquête	Composantes du ménage				
	Conjoints	Enfants	Autres parents	Non apparentés	Ensemble
Chef de ménage homme					
1975	1,3	2,9	1,0	0,3	6,5
1988	1,1	2,9	1,5	0,7	7,1
1993	1,1	2,9	1,2	0,2	6,4
Chef de ménage femme					
1975	0,1	2,1	1,2	0,3	4,7
1988	0,1	1,8	1,9	0,6	5,4
1993	...	1,9	1,7	0,1	4,7

L'augmentation de la proportion de chefs de ménage féminins entre 1975 et 1993 provoque une croissance entre ces deux dates de la proportion de la population qui vit dans des ménages dirigés par une femme : de 4,8 % à 12,5 % pour l'ensemble des ménages, de 4,5 % à 12,3 % pour les ménages de deux personnes et plus (tableau A1 en annexe). La participation des femmes à la structuration familiale se trouve nettement accrue durant les deux décennies d'observation et a cessé d'être le phénomène marginal qu'elle était en 1975.

2. Évolution de la structure des ménages selon le groupe socio-économique

a) Évolution générale de la structure des ménages

L'analyse de la distribution des types de ménage permet de compléter notre présentation de la structure des ménages considérée selon leur taille, leur composition et leur responsable.

Pour apprécier cette typologie des ménages, nous avons différencié neuf types de ménage en fonction essentiellement de la structure du composant nucléaire et de la présence ou de l'absence des individus de la catégorie "autre parent"⁸ : "individu seul", "couple", "famille monoparentale", "famille nucléaire", "chef de ménage + autre parent", "couple + autre parent", "famille monoparentale + autre parent", "famille nucléaire + autre parent", "chef de ménage + sans parent"⁹ (tableau 3).

Dans l'ensemble de la population, certaines évolutions dans la distribution des différents types de ménage sont révélatrices des tendances suivantes :

- la prédominance de la famille nucléaire tend à s'affaiblir : les types "famille nucléaire" et "famille nucléaire + autre parent" demeurent les plus importants mais ils déclinent au cours de la période d'observation. Ils ne représentent plus que 33 et 20 % des ménages en 1993, contre respectivement 34 et 24 % en 1975 (tableau 3) ;
- la famille monoparentale voit sa proportion presque doublée : de 4 à 7 % pour la "famille monoparentale" comme pour la "famille monoparentale + autre parent" ;
- les individus vivant seuls (de 16 à 17 %), ou avec d'autres parents (de 6 à 8 %) sont en légère augmentation ;
- les couples, vivant seuls ou avec d'autres parents (avec une diminution respective de 7 à 5 % et de 3 à 2 %) sont également en légère régression.

⁸ Dans cette typologie, les "autres parents" comprennent les ascendants, les collatéraux, les petits-enfants et les individus liés par alliance au chef de ménage.

⁹ À l'exception de ce type "chef de ménage + sans parenté", la présence et l'absence d'individus sans relation de parenté avec les autres membres du ménage n'ont pas été distinguées.

Tableau 3. Proportion (%) des différents types de ménages selon le groupe socio-économique du chef de ménage (CM) lors de chaque observation. Côte-d'Ivoire

Recensement ou enquête	Type de ménage										Total	(% de l'ensemble des CM
	CM seul	Couple	Famille mono-parentale	Famille nucléaire	CM + autre parent	Couple + autre parent	Famille mono-parentale + autre parent	Famille nucléaire + autre parent	CM + non apparenté			
Agriculteur												
1975	7	6	4	41	4	4	4	29	1	100	48	
1988	10	5	4	33	7	4	4	32	1	100	46	
1993	12	5	5	42	5	3	5	23	...	100	44	
Paysan sans terre												
1975	36	9	1	31	8	2	1	8	6	100	5	
1988	25	6	7	26	13	2	5	10	6	100	5	
1993	30	7	6	33	9	2	5	5	3	100	6	
Ouvrier salarié												
1975	22	9	...	33	7	4	1	22	2	100	14	
1988	14	6	2	39	6	3	2	26	2	100	7	
1993	18	8	1	39	5	3	2	22	2	100	7	
Employé ou cadre salarié												
1975	21	6	2	25	7	4	4	29	2	100	13	
1988	12	4	3	28	8	3	6	34	2	100	13	
1993	12	5	4	29	7	3	7	32	1	100	13	
Artisan ou commerçant												
1975	24	7	6	27	9	3	5	17	2	100	9	
1988	19	5	7	28	12	2	7	16	4	100	14	
1993	25	6	10	29	9	1	8	11	1	100	13	
Patron ou profession libérale												
1975	30	5	5	27	6	3	2	20	2	100	4	
1988	22	5	6	28	10	2	4	20	3	100	4	
1993	24	7	7	30	7	2	6	18	1	100	3	
Inactif, ou sans revenu fixe												
1975	36	3	10	11	12	1	10	11	6	100	6	
1988	21	2	16	7	18	2	17	12	4	100	11	
1993	23	3	15	13	15	2	16	11	2	100	14	
Ensemble												
1975	16	7	4	34	6	3	4	24	2	100	100	
1988	14	5	6	29	9	3	6	26	2	100	100	
1993	17	5	7	33	8	2	7	20	1	100	100	

De tout cela se dégage une érosion de la nucléarisation et, au delà, de la conjugalité, comme principe structurant des ménages, au profit de la monoparentalité. En 1975, 68 % des ménages ont un couple comme cellule de base, en 1993 cette proportion n'est plus que de 60 %. Dans le même temps, les ménages à base monoparentale ont vu leur part augmenter de 8 à 14 %. Face à ce glissement révélateur d'un affaiblissement de la stabilité matrimoniale, on constate une stabilité de la fréquence de l'insertion des "autres parents" dans les ménages. La part des ménages concernés par cette insertion est de 37 % en 1993 comme en 1975, après il est vrai une pointe en 1988 (44 %). Ces pourcentages montrent l'importance, depuis au moins deux décennies, de l'élargissement des ménages ivoiriens à des membres de la parentèle du chef de ménage n'appartenant pas à sa famille nucléaire.

b) Structure des ménages et groupes socio-économiques

Pour affiner notre analyse de la typologie des ménages et préciser les structurations différentes selon les groupes socio-économiques, nous distinguerons sept groupes de population, définis en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage : agriculteur, paysan sans terre¹⁰, ouvrier salarié, employé ou cadre salarié, artisan ou commerçant, patron ou profession libérale, inactif ou sans revenu fixe¹¹.

Ces groupes ont des poids différents dans l'ensemble de la population. L'évolution de la répartition des chefs de ménage¹² montre la grande stabilité de la part des paysans sans terre (5-6 %), des employés ou cadres salariés (13 %) et des patrons ou professions libérales (3-4 %). En revanche, on relève quelques tendances significatives :

- tout d'abord, la légère diminution de la part des agriculteurs (de 48 % à 44 %) qui correspond à l'urbanisation progressive du pays ;
- ensuite, la forte diminution de la part des ouvriers salariés entre 1975 et 1988 (de 14 % à 7 %) qui montre les effets d'une décennie de graves difficultés économiques et d'ajustement structurel, se traduisant

¹⁰ Le groupe des agriculteurs concerne les agriculteurs indépendants. Celui des "paysan sans terre" comprend aussi bien les salariés des complexes agro-industriels que les manœuvres salariés ou payés à la tâche sur les plantations villageoises, toutes catégories qui ne possèdent pas en propre les terres qu'elles cultivent.

¹¹ Ce groupe des "inactif ou sans revenu fixe" comprend des individus qui n'exercent pas ou plus d'activité (étudiant, chômeur, retraité...) et des individus qui pratiquent une activité non rémunérée (ménagère, cultivatrice de produits vivriers à des fins d'autoconsommation, aide-familial, apprenti...).

¹² On trouvera en annexe le tableau récapitulatif des effectifs d'individus et de ménages pour chaque groupe socio-économique. Compte tenu de l'effectif non significatif des chefs de ménage dont l'activité est inconnue, les données sur la composition des ménages de cette catégorie n'ont pas été présentées dans le cours du texte.

notamment par une déflation des effectifs industriels et salariés. Ces catégories salariées sont ensuite stabilisées à 7 % ;

- enfin, une croissance significative de deux groupes de population : les artisans et commerçants (croissance de 9 à 13 % entre 1975 et 1993) et les inactifs et sans revenu fixe (hausse entre 1975 et 1993 de 6 à 14 %). L'augmentation de ces catégories est révélatrice des changements intervenus dans une société en crise : expansion du secteur informel qui concerne essentiellement les secteurs de l'artisanat et du commerce et accroissement des individus sans activité et sans revenus fixes qui ne trouvent pas ou plus d'accueil dans des ménages économiquement moins démunis.

Une nucléarisation dominante dans la majorité des groupes

Au delà de la distribution générale qui montre une forte hiérarchie entre les types de ménage, on relève des différences nettes entre les groupes socio-économiques quant au mode de structuration de leur ménage et notamment quant à l'influence de la nucléarisation.

On peut distinguer :

- *les groupes à forte nucléarisation* : ce sont ceux où les ménages fondés sur une famille nucléaire (que celle-ci compose l'ensemble du ménage ou qu'elle soit associée à d'autres parents) sont majoritaires. Dans cette catégorie, on trouve dans l'ordre en 1993 : les agriculteurs (65 %)¹³, les ouvriers salariés et les employés et cadres salariés (61 % pour chacun de ces groupes) et les patrons et professions libérales (48 %). Les agriculteurs se distinguent par une baisse de ces ménages à base nucléaire (de 70 à 65 %). Les autres groupes sont remarquables par la progression de la nucléarisation durant la période d'observation : faible chez les patrons et profession libérales (1 %), cette croissance est plus nette pour les groupes de salariés (6-7 %), ce qui les différencie d'autant plus d'une évolution générale caractérisée par une diminution sensible de ce type de ménage (de 58 à 53 %). Parmi ces quatre groupes, il convient de distinguer les employés et cadres salariés pour lesquels la nucléarisation de la famille est le plus souvent associée à la présence d'autres parents au contraire de ce qui se passe dans les trois autres groupes ;
- *les groupes avec une nucléarisation plus limitée* : il s'agit ici des paysans sans terre et des artisans et commerçants. Pour ceux-ci, la nucléarisation est importante (respectivement 38 et 40 % des ménages y sont fondés sur une famille nucléaire), mais elle a tendance à reculer depuis 1975 :

¹³ Sauf indications contraires, les pourcentages indiqués concernent 1993, soit les données les plus récentes.

faiblement chez les paysans sans terre (- 1 %), plus nettement chez les artisans et commerçants (- 4 %) ;

- *un groupe à faible nucléarisation* : les inactifs et sans revenu fixe. Pour ce groupe, la nucléarisation ne concerne que 24 % des ménages en 1993, mais elle a légèrement progressé depuis 1975 où elle concernait 22 % des ménages.

L'importance inégale des familles monoparentales

La proportion des familles monoparentales (associées ou non avec d'autres parents) est un indicateur important de la structuration des ménages, à la fois d'un point de vue statistique, puisqu'il concerne 14 % de ceux-ci au niveau global en 1993, et d'un point de vue social puisqu'il traduit une rupture ou un relâchement de la cohésion conjugale. C'est un élément de différenciation entre les groupes socio-professionnels.

Ce phénomène, particulièrement lié à la proportion de femmes chef de ménage, est inégalement représenté dans les différents groupes. On peut tout d'abord relever l'importance marquée des familles monoparentales chez les artisans et commerçants et surtout chez les inactifs et sans revenu fixe : respectivement 18 % et 31 % en 1993. Importance d'autant plus remarquable que les familles monoparentales sont en nette progression dans ces deux groupes depuis 1975, où elles représentaient seulement 11 % et 20 % des ménages. Chez les inactifs et sans revenu fixe, ces familles monoparentales, plus fréquentes que les familles nucléaires, constituent le modèle dominant. On note ensuite des groupes modérément concernés par ce phénomène avec une proportion qui atteint ou dépasse 10 % : patrons ou professions libérales (13 %), employés ou cadres salariés (11 %), paysans sans terre (11 %) et agriculteurs (10 %). Pour les trois premiers de ces groupes, les ménages monoparentaux progressent fortement (respectivement 7, 6 et 2 % en 1975) ; pour les agriculteurs la progression est plus faible (8 % en 1975). Enfin les ouvriers salariés sont nettement moins touchés : 3 % des ménages seulement sont monoparentaux.

Une insertion différenciée des autres parents

La fréquence de l'insertion des autres parents dans les ménages est également un facteur de différenciation des groupes socio-économiques. On peut distinguer trois catégories :

- les groupes où les ménages élargis à d'autres parents sont en proportion importante, employés ou cadres salariés (44 % en 1975 et 49 % en 1993) et inactifs et sans revenu fixe (34 % en 1975 et 44 % en 1993) ;

- les groupes où cette insertion concerne environ le tiers des ménages, par ordre croissant, les artisans et commerçants (29 %), les ouvriers salariés (32 %), les patrons et professions libérales (33 %) ainsi que les agriculteurs (36 %). À l'exception des patrons et professions libérales, cette insertion des autres parents tend à diminuer entre 1975 et 1993 ;
- enfin les paysans sans terre, qui se caractérisent par la plus faible insertion d'autres parents (21 %), reste stable depuis 1975.

Les fortes variations de la proportion des ménages d'une seule personne

La proportion des ménages d'isolés (17 % en moyenne nationale) varie fortement selon les groupes socio-économiques. Elle est particulièrement importante chez les paysans sans terre (30 %), et se situe à un niveau élevé dans quatre autres groupes : artisans ou commerçants (25 %), patrons ou professions libérales (24 %), inactifs ou sans revenu fixe (23 %), ouvriers salariés (18 %).

Par contre les agriculteurs et les employés et cadres salariés se caractérisent par une faible proportion (12 %) de ménages d'une seule personne.

La fréquence des ménages d'une seule personne diminue dans tous les groupes durant la période d'observation, sauf chez les artisans et commerçants où elle est stable et chez les agriculteurs où elle a augmenté (de 7 à 12 %). L'augmentation des ménages d'isolés dans ce seul groupe des agriculteurs, qui représente environ 45 % de la population, provoque la légère progression globale de ménages d'une seule personne (16 % en 1975, 17 % en 1993).

c) Les modes différents de structuration des ménages selon les groupes socio-économiques en 1993

L'analyse de la fréquence des différents types de ménage dans les groupes de population considérés met en évidence leur inégale participation aux phénomènes qui contribuent le plus fortement à la structure des ménages : nucléarisation, accueil d'autres parents, individualisation, instabilité résidentielle ou matrimoniale de la cellule conjugale. Ces phénomènes sont d'une certaine manière antagonistes, les uns participant de l'affirmation de principes de cohésion familiale (nucléarisation, accueil d'autres parents), les autres relevant d'une certaine désagrégation familiale (individualisation, instabilité conjugale).

À partir de l'analyse précédente nous pouvons schématiser, pour chacun des groupes socio-économiques, l'intensité de ces quatre phénomènes (tableau 4). La combinaison de ces éléments nous permet de distinguer quatre types de structuration, correspondant chacun à un ou deux groupes socio-économiques.

Le type 1 est celui de la "forte cohésion familiale" avec une nucléarisation et une intégration des autres parents importante. Ce type concerne les agriculteurs et les employés et cadres salariés. Dans ces groupes, les ménages sont de taille élevée (les ménages de grande taille sont répandus et les ménages d'une seule personne peu fréquents). Ils sont assez peu souvent dirigés par une femme et possèdent un nombre moyen d'enfants et d'autres parents plus élevé que la moyenne¹⁴.

Le type 2 est marqué par l'individualisation et la nucléarisation, et se caractérise donc par un relatif émiettement du tissu démographique ; il peut être caractérisé comme celui du "ménage restreint". Ce type est celui des ouvriers salariés et des patrons et professions libérales. Les ménages y ont une taille proche de la moyenne et le composant nucléaire y a une part plus importante que dans les autres groupes. Une autre particularité de la structure des ménages chez les ouvriers salariés réside dans la très faible féminisation des chefs de ménage (moins de 2 %) et en corollaire dans la faible diffusion de la famille monoparentale.

Le type 3 est celui de la "désagrégation familiale", avec une individualisation et une instabilité conjugale sensibles. Ce type concerne deux groupes : les paysans sans terre et les artisans et commerçants. La taille moyenne des ménages y est restreinte, les ménages d'une seule personne sont fréquents et les unités de grande taille sont peu représentées. Les ménages dirigés par une femme et les familles monoparentales sont nombreux, en relation avec l'instabilité matrimoniale, tout particulièrement chez les artisans et commerçants qui pratiquent également davantage l'accueil d'autres parents¹⁵. L'effectif d'enfants et la taille des ménages sont plus restreints que dans les autres groupes, surtout chez les paysans sans terre (1,8 enfants et une taille totale de 4,1 dans leurs ménages de deux personnes et plus). Les chefs de ménage sont plus jeunes et se situent en moyenne à un stade moins avancé de leur cycle de vie familiale que ceux des autres groupes socio-économiques, ce qui explique en partie les spécificités de leurs ménages.

Le type 4 se caractérise par la "dénucléarisation", qui s'accompagne ici d'une forte instabilité conjugale, d'une individualisation et d'un accueil fréquent d'autres parents. Ce type est celui des inactifs et sans revenu fixe, dont les caractéristiques familiales sont influencées par la forte féminisation des chefs de ménage (47 % en 1993). Dans ce type, les ménages sont de taille relativement restreinte, avec une forte représentation des unités d'une seule personne et des unités monoparentales (31 % des ménages), mais aussi avec un élargissement fréquent et important en effectifs à d'autres parents.

¹⁴ On trouvera, dans le tableau A3 en annexe, l'effectif moyen des ménages, l'âge moyen des chefs de ménage et la proportion de femmes chefs de ménage dans les différents groupes socio-économiques.

¹⁵ Cet accueil de parents chez les artisans et commerçants, fréquent bien qu'il n'atteigne pas l'importance qui le caractérise dans les groupes de "forte cohésion familiale", peut participer également de logiques complémentaires à celle de la solidarité familiale. Il peut correspondre à des objectifs économiques et procéder d'une volonté d'intégration de main-d'œuvre familiale, pour les activités commerciales ou artisanales (communication personnelle de Marc Le Pape).

Tableau 4. Éléments de structuration des ménages selon le groupe socio-économique. Côte-d'Ivoire, 1993

Groupe socio-économique du CM	Principes de cohésion familiale		Principes de déstructuration familiale	
	Nucléarisation	Accueil d'autres parents	Individualisation	Instabilité conjugale
Agriculteur	++	+	+	+
Paysan sans terre	+	0	++	+
Ouvrier salarié	++	+	++	0
Employé ou cadre salarié	++	++	+	+
Artisan ou commerçant	+	+	++	++
Patron ou profession libérale	++	+	++	+
Inactif ou sans revenu fixe	0	++	++	++

Intensité des phénomènes : ++ forte ; + assez forte ; 0 faible.

À travers la différenciation précédente en quatre types, on constate l'existence de modes bien distincts d'agrégation résidentielle de la parentèle dans les groupes socio-économiques que nous avons distingués. Ces structurations familiales correspondent, pour chacune d'entre elles, à une articulation particulière des différents phénomènes de cohésion et de désagrégation familiales. Il est intéressant de remarquer que des groupes socio-économiques peuvent être proches par la structure des ménages qu'ils privilégient sans pour autant appartenir à la même sphère d'activité ni entretenir la même relation avec leur outil de production. Cette similitude de structure familiale semble davantage provenir d'une situation économique comparable quant au niveau relatif et à la sécurité des revenus.

Ainsi les agriculteurs et les employés et cadres salariés, qui se caractérisent par une forte cohésion familiale, sont dans des secteurs d'activité et ont des statuts différents : les uns sont propriétaires, à un titre ou à un autre, de leur moyen de production et ils exercent une activité de manière indépendante alors que les autres sont de simples salariés. Ces deux groupes apparaissent en revanche être dotés dans les circonstances des années 1990, d'une relative stabilité économique avec l'assurance d'un minimum de revenu, même si celui-ci peut être en diminution du fait de la crise. Cette stabilité économique, grâce à la possession d'une exploitation agricole ou du statut de salarié, leur permet d'assurer une certaine cohérence à la cellule conjugale et leur assure les moyens d'accueillir des parents au sein de leur ménage.

À l'opposé, les paysans sans terre et les artisans et commerçants sont marqués par une déstructuration familiale de même nature, alors qu'ils exercent leur activité dans des sphères différentes. Mais ces deux groupes semblent affectés d'une précarité comparable de leur situation économique : les paysans ne possèdent pas leur moyen de production, les artisans et commerçants sont le plus souvent insérés

dans le secteur informel précaire. Leurs difficultés financières et cette incertitude quant au devenir de leur activité expliquent en partie leur propension plus forte à vivre seul, c'est-à-dire à ne pouvoir constituer une famille, la fréquence de l'instabilité conjugale et le faible accueil d'apparentés qui les caractérisent.

On peut remarquer des évolutions révélatrices dans certains groupes socio-économiques entre 1975 et 1993 :

- la nucléarisation, en baisse au niveau global, se renforce chez les ouvriers salariés, les employés et cadres salariés et les patrons et professions libérales, c'est-à-dire globalement dans l'ensemble du secteur moderne ;
- l'accroissement de la monoparentalité est particulièrement accusée chez les paysans sans terre, les artisans et commerçants, les inactifs et sans revenu fixe, qui sont les couches dominées de la population, mais elle est sensible également chez les employés et cadres salariés et chez les patrons et professions libérales. On peut en déduire que le développement de l'instabilité conjugale est lié à un état de précarité économique mais qu'elle est également un phénomène de nature sociale, qui transcende les situations économiques des différents groupes de population ;
- l'accroissement de l'accueil d'autres parents est plus forte chez les inactifs et sans revenu fixe que dans les autres groupes ;
- on peut enfin souligner à nouveau la forte croissance des ménages d'une seule personne chez les agriculteurs, ce qui contraste avec la situation dans les autres groupes.

d) Les évolutions divergentes de la structuration familiale dans les grands groupes socio-économiques

Les situations particulières, qui viennent d'être énoncées, suggèrent qu'au delà des tendances générales, des transformations divergentes peuvent affecter les groupes socio-économiques. Une vision synthétique de ces transformations peut être obtenue en regroupant, d'une part, les sept groupes socio-économiques définis précédemment en trois ensembles : les agriculteurs, les catégories dominées, les catégories modernes¹⁶, et, d'autre part, les types de ménage en quatre types : isolé,

¹⁶ Le groupe des agriculteurs concerne uniquement les agriculteurs indépendants. Les catégories dominées comprennent les paysans sans terre, les artisans et commerçants et les inactifs et sans revenu fixe. Les catégories modernes réunissent les ouvriers salariés, les employés et cadres salariés et les patrons et professions libérales.

monoparental, nucléaire, apparenté¹⁷. La présence d'autres parents que les membres de la famille nucléaire dans le ménage peut également être appréciée. Afin d'éliminer, dans notre comparaison, les effets de l'accroissement inégal des ménages dirigés par une femme dans les différentes catégories de la population, nous porterons l'attention sur les seuls ménages dirigés par un homme (tableau 5).

Tableau 5. Évolution de la proportion (%) de chaque grand type de ménage et des ménages accueillant des apparentés pour 100 chefs de ménages masculins, selon trois grandes catégories socio-économiques. Côte-d'Ivoire

Type de ménage	1975	1988	1993
Agriculteurs indépendants			
Isolé	7	10	12
Monoparental	5	4	5
Nucléaire	84	80	79
Apparenté	4	6	4
Présence d'autres parents	40,4	41,1	31,0
Catégories dominées			
Isolé	33	27	29
Monoparental	3	3	4
Nucléaire	56	57	58
Apparenté	8	13	9
Présence d'autres parents	28,8	23,2	18,8
Catégories du secteur moderne			
Isolé	24	16	17
Monoparental	2	4	4
Nucléaire	67	73	74
Apparenté	7	7	5
Présence d'autres parents	38,1	37,1	33,9
Ensemble			
Isolé	17	15	18
Monoparental	4	4	4
Nucléaire	73	73	72
Apparenté	6	8	6
Présence d'autres parents	37,5	35,7	28,6

L'évolution des ménages de responsable masculin montre une stabilité remarquable de la répartition des grands types de ménage pour l'ensemble de la population. Cette stabilité recouvre une opposition entre les agriculteurs, qui se caractérisent par un recul du type nucléaire et une croissance des isolés, et les catégories dominées et modernes affectées des phénomènes inverses. Quant à la

¹⁷ Le type "isolé" comprend les chefs de ménage seuls ou vivant avec des personnes non apparentées ; les types "monoparental" et "nucléaire" regroupent les familles monoparentales et nucléaires associées ou non avec d'autres parents ou avec des non apparentés ; le type "apparenté" concerne les chefs de ménage vivant avec d'autres parents. La présence d'autres parents correspond à la fréquence des ménages où au moins l'un d'entre eux est présent.

fréquence des ménages d'apparentés, elle demeure relativement stable durant la période d'observation.

Par contre, la baisse de la présence des "autres parents" dans les ménages est très nette au niveau général comme dans les trois groupes socio-économiques, même si elle apparaît plus faible dans les catégories modernes.

En limitant l'observation aux ménages dirigés par un homme, on comprend mieux qu'une grande partie des évolutions constatées pour l'ensemble des ménages : affaiblissement de la nucléarisation des ménages, progrès de la famille monoparentale, stabilité de la présence des autres parents, sont dues à la croissance des ménages dirigés par une femme qui se caractérisent par la monoparentalité et l'accueil fréquent de membres de leur parentèle.

Conclusion

L'analyse de la structure des ménages a permis de mettre en évidence quatre modes de structuration familiale, définis par les dénominations suivantes : "forte cohésion familiale", "ménage restreint", "désagrégation familiale", "dénucléarisation". Ces types reposent sur les articulations des différents principes de cohésion et de désagrégation familiales : nucléarisation, accueil d'autres parents, individualisation, instabilité conjugale.

Chacun des types de structuration familiale correspond à un ou plusieurs groupes socio-économiques. Ainsi, les différents groupes que nous avons distingués se trouvent définis par un mode particulier d'agrégation résidentielle de leur parentèle¹⁸. Deux groupes caractérisés par un même type de structuration familiale peuvent ne pas appartenir à la même sphère d'activité ni occuper la même position dans les rapports de production. En revanche, on a pu constater que ces groupes réunis par leur modèle familial ont une situation économique assez comparable. Les groupes à la plus forte assise économique sont dotés de la cohésion familiale la plus affirmée. Au contraire, les groupes frappés le plus durement par les effets d'une situation économique précaire sont marqués par une certaine désagrégation familiale. Pour ces derniers groupes, le relâchement des liens familiaux est davantage subi que choisi comme modèle social et correspond à une déstructuration de pauvreté et de crise, très différente de ce que l'on a pu rencontrer dans les pays industriels dans les décennies 1970 et 1980 (Roussel, 1986).

¹⁸ Le mode dominant de structuration des ménages qui caractérise chaque groupe a des conséquences sur leur cohérence sociale et familiale : la comparaison de différents indicateurs montre combien les distinctions de modes de structuration familiale correspondent à des différences importantes de cohésion familiale et sociale entre les groupes socio-économiques (Vimard et N'Cho, 1993).

En définitive, cette analyse de l'évolution de la structure des ménages du milieu des années 1970 au début de la décennie 1990 en Côte-d'Ivoire permet de montrer qu'il n'existe pas un mode unique de structuration familiale mais une relative hétérogénéité entre les groupes socio-économiques. Quant aux formes dominantes des ménages, elles sont déterminées en partie par les capacités économiques et financières qu'ont les différents groupes à résister et à s'adapter aux contraintes de la crise économique, mais sont aussi liées aux caractéristiques démographiques (le sexe et l'âge) des chefs de ménage. La structure du ménage se révèle ainsi être le produit d'une position économique et sociale du chef de ménage mais aussi du moment du cycle de vie familiale dans lequel il se situe.

Si l'on se réfère aux diverses théories de l'évolution familiale, on peut constater une certaine multiplicité des modèles familiaux des populations ivoiriennes. Cette diversité familiale ne semble pas devoir reposer sur un antagonisme entre la nucléarisation de la famille et son élargissement à une parentèle extra-nucléaire, mis en exergue par beaucoup d'analyses sur les modèles familiaux dans les pays en développement, mais davantage par une opposition entre, d'une part, des principes de cohérence familiale et de stabilité conjugale, et, d'autre part, des phénomènes de déstructuration, d'individualisation et d'instabilité matrimoniale. Et l'évolution globale des familles ivoiriennes depuis 1975 s'est caractérisée tout autant par la permanence de l'élargissement à une parentèle extra-nucléaire que par l'accroissement de la famille monoparentale, c'est-à-dire au total par un recul important de la nucléarisation des ménages qui va de pair avec le rôle croissant des femmes dans la structuration familiale et sociale. Mais cette tendance générale ne doit cependant pas masquer la grande stabilité de la distribution nationale des grands types de ménage lorsque ces ménages sont dirigés par un homme.

En somme, nous avons assisté depuis vingt ans en Côte-d'Ivoire à des évolutions, variables selon les groupes socio-économiques, du modèle familial, c'est-à-dire de la manière de vivre ensemble de façon plus ou moins stable, sous l'effet des transformations des solidarités conjugales et parentales. Les femmes ont accru leur rôle dans les ménages et corrélativement, la famille monoparentale s'est diffusée surtout dans les catégories dominées de la population ; la famille nucléaire a gagné du terrain dans les catégories modernes, urbanisées le plus souvent, mais en a perdu chez les agriculteurs. Ainsi, se développe peu à peu une différenciation des modèles familiaux selon les couches sociales.

Références bibliographiques

ANTOINE Philippe et HERRY Claude, 1983. – "Urbanisation et dimension du ménage", *Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Vol. XIX, n° 3, p. 295-310.

- BURGUIÈRE André, KLAPISH-ZUBER Christiane, SEGALÉN Martine et ZONABEND Françoise (éds), 1986. – *Histoire de la famille. Tome II : le choc des modernités*. – Paris Armand Colin.
- CHEVAUGEON Pierre et VIMARD Patrice, 1990. – *SANDCO, système pour l'analyse des données collectives*, Logiciel et manuel d'utilisation, version provisoire, ORSTOM-CEPED. – Paris, octobre 1990, 107 p.
- GOODE William, 1963. – *World revolution and family patterns*. – New-York, Free Press.
- JARRET Marie-Françoise et MAHIEU François-Régis, 1991. – "Ajustement structurel en Côte-d'Ivoire", *Revue Tiers-Monde*, Tome XXXII, n° 125, p. 39-62.
- LOCOH Thérèse, 1988. – "L'évolution de la famille en Afrique", in : *État de la démographie africaine*. – Liège, UIESP.
- OKE Adewale E., 1986. – "Kinship interaction in Nigeria in relation to societal modernization : a pragmatic approach", *Journal of comparative family studies*, Special issue "Kinship and development", vol. XVII, n° 2, p. 185-196.
- OSMONT Annick, 1981. – "Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain", *Cahier d'Études Africaines*, vol. XI, p. 175-195.
- PARSONS Talcott, 1955. – "The kinship system of the contemporary United States", in : François BOURRICAUD (éd.), *Éléments pour une sociologie de l'action*. – Paris, Plon.
- RAO L. J., 1973. – "Industrialization and the family : a world view" *International Journal of Sociology of the Family*, vol. 3, n° 2, p. 179-189.
- ROUSSEL Louis, 1986. – "Évolution récente de la structure des ménages dans quelques pays industriels", *Population*, n° 41, vol. 6, p. 913-933.
- SHORTER Edward, 1977. – *Naissance de la famille moderne*. – Paris, Seuil.
- VIDAL Claude et LE PAPE Marc, 1986. – *Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan (1979-1985)*. – Abidjan, ORSTOM-CNRS.
- VIMARD Patrice, 1987. – *Diversité des structures familiales en Côte-d'Ivoire, une approche à partir d'études de cas en milieu rural akan*. – Abidjan, ORSTOM.
- VIMARD Patrice et N'CHO Sombo, 1988. – "Les noyaux familiaux en Côte-d'Ivoire, structures et probabilités de transition", in : *Congrès Africain de Population*, Dakar, UIESP. – Liège, vol. 2, p. 5.2, p. 59-75
- VIMARD Patrice et N'CHO Sombo, 1993. – *Conséquences sociales de la structure des ménages selon les groupes socio-économiques en Côte-d'Ivoire*. – Paris, ORSTOM, 13 p. (Communication au XXII^e Congrès général de la population, UIESP, Montréal).
- VIMARD Patrice, 1993. – "Modernité et pluralités familiales en Afrique de l'Ouest", *Revue Tiers Monde*, tome XXXIV, n° 133, janvier-mars 1993, p. 89-115

ANNEXE

Définition du ménage dans les différentes sources de données

En 1975 et en 1988 la définition du ménage a été *l'ensemble des personnes parentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé "chef de ménage" et dont les ressources sont communes en partie. Elles habitent le même bâtiment.*

En 1993, la définition du ménage était *l'ensemble des personnes parentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé "chef de ménage" et dont les ressources sont communes en totalité ou en partie.*

Tableau A1. Évolution de la proportion (%) des ménages dirigés par une femme et proportion (%) de la population vivant dans ces ménages. Côte-d'Ivoire

Caractéristiques des ménages dirigés par une femme	Recensement ou enquête		
	1975	1988	1993
Femmes chefs de ménage d'une seule personne (isolés)	14,0	19,0	19,0
Femmes chefs de ménage de deux personnes et plus	6,1	14,5	15,9
Population dans les ménages dirigés par une femme	4,8	11,5	12,5
Population dans les ménages de deux personnes et plus dirigés par une femme	4,5	11,3	12,3
Membres du composant familial dans les ménages de deux personnes et plus dirigés par une femme	4,4	11,1	12,2

Tableau A2. Effectifs de population et effectifs des ménages dans l'échantillon selon le groupe socio-économique du chef de ménage. Côte-d'Ivoire

Recensement ou enquête	Effectifs de population	Effectifs des ménages
Agriculteur		
1975	110 528	16 877
1988	141 543	20 492
1993 (1)	24 574	4 025
Paysan sans terre		
1975	5 918	1 860
1988	8 695	2 276
1993	1 922	581
Ouvrier salarié		
1975	20 604	4 718
1988	17 189	3 199
1993	6 588	1 269
Employé ou cadre salariés		
1975	23 600	4 521
1988	37 421	5 931
1993	13 960	2 435
Artisan ou commerçant		
1975	14 741	3 287
1988	32 231	6 664
1993	9 886	2 240
Patron ou profession libérale		
1975	6 163	1 271
1988	6 084	1 031
1993	2 602	555
Inactif		
1975	8 204	1 995
1988	25 103	4 786
1993	10 311	2 175
Non précisé		
1975	1 433	313
1988	1 357	243
1993	59	9
Ensemble		
1975	191 191	34 842
1988	269 623	44 622
1993	69 902	13 289
(1) Effectifs observés avant pondération en 1993.		

Tableau A3. Âge moyen des chefs de ménage, proportion de femmes parmi les chefs de ménage et taille moyenne des ménages selon le groupe socio-économique du chef de ménage. Côte-d'Ivoire

Recensement ou enquête	Âge moyen	Femmes chef de ménage (% de l'ensemble des CM)	Taille moyenne*
Agriculteur			
1975	36,2	4,8	7,0
1988	44,9	7,3	7,5
1993	46,2	8,1	6,6
Paysan sans terre			
1975	39,7	2,2	4,4
1988	33,8	16,3	4,8
1993	34,2	12,1	4,1
Ouvrier salarié			
1975	38,9	0,6	5,3
1988	36,7	0,4	6,3
1993	37,4	1,5	5,9
Employé ou cadre salarié			
1975	40,6	5,0	6,3
1988	35,2	8,2	7,1
1993	37,7	11,4	6,6
Artisan ou commerçant			
1975	38,0	15,8	5,6
1988	37,0	18,7	5,9
1993	38,5	27,4	5,3
Patron ou profession libérale			
1975	36,3	23,6	6,5
1988	37,5	15,6	6,4
1993	39,9	14,6	5,7
Inactif ou sans revenu fixe			
1975	42,4	31,7	5,9
1988	44,0	58,2	6,2
1993	47	46,9	5,6
Ensemble			
1975	37,9	7,4	6,4
1988	41,0	15,1	6,8
1993	42,7	16,4	6,1
* Pour les ménages de deux personnes et plus.			

Les Études du Ceped n° 15

Sous la direction de

Marc PILON
Thérèse LOCOH
Émilien VIGNIKIN
Patrice VIMARD

MÉNAGES ET FAMILLES EN AFRIQUE

Approches des dynamiques contemporaines



CEPED

ENSEA

INS

ORSTOM



URD

1997